

BEST PRACTICE : PROCÉDURE POUR LA RECHERCHE D'UN TERRAIN DE CAMP OU D'UN CHALET

Dans ce document, tu trouveras quelques conseils sur la meilleure manière de procéder lors de la recherche d'un lieu approprié pour ton prochain camp scout.

Avant et pendant la recherche :

- **Définir les modalités générales**
Avant de commencer la recherche, tu dois définir ce que tu cherches exactement. Fixe les paramètres « must have » (p. ex. capacité, hébergement d'urgence à proximité, accessibilité en voiture, en transports publics, à pied, prix maximal, disponible aux dates du camp) et les paramètres « nice to have » (p. ex. prairies, forêts, cours d'eau à proximité, eau potable / électricité sur place).
- **L'oiseau qui se lève tôt attrape le ver**
Plus tu commences tôt à chercher un chalet ou un terrain, plus tu auras de chances de trouver quelque chose qui répond à tous tes souhaits. Cela vaut la peine de commencer les recherches un an à l'avance (voire deux ans pour les grands camps).
- **Recherche**
 - Pour les camps sous tente, le *répertoire des terrains de camps* offre un grand choix d'endroits reconnus.
 - Les maisons scoutées sont rassemblées dans le *répertoire des maisons scoutées*.
 - Outre la recherche via ces répertoires, tu peux également trouver des places en demandant des propositions et des contacts à d'autres groupes.
 - Les cartes de *swisstopo* permettent également de trouver des endroits appropriés. Il faut faire attention aux courbes de niveau et faire apparaître les zones de tranquillité et de protection de la faune, dans lesquelles les camps ne sont pas possibles selon la saison.
 - Si tu as déjà une idée de la région dans laquelle le camp doit avoir lieu, il est possible de s'adresser directement aux communes. Elles savent où les camps peuvent se tenir et fournir des contacts.

Attention !

Dans certains cantons et communes, il existe des conditions spéciales pour les camps sous tente. Tu trouveras *ici* un aperçu des cas particuliers d'inscription à un camp.

Lorsque le terrain de camp ou le chalet a été choisi :

- **Reconnaissance**
Observe l'emplacement ou le chalet et ses environs sur place. C'est la meilleure façon de juger si c'est vraiment un lieu approprié. Cela permet également d'évaluer au mieux



les endroits dangereux et d'autres aspects importants pour le concept de sécurité. Tu trouveras de plus amples informations sur la reconnaissance dans la brochure J+S Camps, disponible dans la zone de téléchargement de J+S *Ilias*.

Lors de la reconnaissance, prends des photos et remplis un rapport de reconnaissance pour un **camp sous tentes** ou pour un **camp sous toit** afin de te souvenir des détails plus tard.

- **Signer le contrat**

Un contrat protège juridiquement les deux parties. De nombreux·euses propriétaires louant notamment des chalets ont leur propre contrat, que vous devrez lire attentivement avant de le signer et clarifier toutes les questions en suspens. Si la location ne prévoit pas de contrat spécifique, tu peux utiliser le **modèle de contrat de location pour les terrains de camp**.

De plus amples informations sur les contrats de location se trouvent dans la brochure J+S Camps, qui est disponible dans la zone de téléchargement de J+S *Ilias*.

- **Contact avec les propriétaires du terrain et la commune**

L'échange avec les propriétaires et la commune n'est pas seulement important, il en vaut aussi la peine. La plupart du temps, ils et elles ont de bons conseils à te donner sur ce qu'il est possible de faire dans les environs et sur les points auxquels tu devras être particulièrement attentif et attentive.

- **Faire un état des lieux**

Fais un rapport écrit ou des photos de l'état du chalet ou du terrain à votre arrivée.

